

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de la municipalité du Canton de Hatley (ci-après « la municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 176 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

(1) Comptable agréé auditeur permis no 10238

DATE 2011-05-30

Dernière modification : 2011-05-30 08:31:54

Réservé au ministère

5 894 985	1 304 901	2 482 188	0,9525
-----------	-----------	-----------	--------

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>2 482 188</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
Revenus de taxes	11	<u>2 482 188</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	2 482 188
Ajouter		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière	2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	3	<u> </u>
Total partiel	4	<u>2 482 188</u>
Déduire		
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>
	10	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	11	<u>2 482 188</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2010 ²	1 <u>257 727 900</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2010 ²	2 <u>263 468 600</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>260 598 250</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>2 482 188</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>260 598 250</u>
Taux global de taxation réel de 2010	6 , 9 5 2 5 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

À remplir uniquement si la municipalité applique la mesure de l'étalement de la variation des valeurs imposables découlant de l'entrée en vigueur du rôle (articles 253.27 à 253.35 LFM)

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2010 ²	7 _____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2010 ²	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2010	Réalisations 2010	Réalisations 2010	Réalisations 2009
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	104 979	104 979	
Usines de traitement de l'eau potable	2		12 015	48 043
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		9 618	153 368
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	687 674	687 674	1 159 106
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Système d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	13 732	150 118	7 734
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives				
15				
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	32 297	32 298	
Ameublement et équipement de bureau	18		122	187
Machinerie, outillage et équipement divers	19		15 400	15 277
Terrains	20	10 500	10 500	324 889
Autres	21			
22		849 182	1 022 724	1 708 604

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES D'INFRASTRUCTURES D'EAU
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

Infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23			
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	27	104 979	104 979	
Usines de traitement de l'eau potable	28		12 015	48 043
Usines et bassins d'épuration	29			
Conduites d'égout	30			
31		104 979	116 994	48 043

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

		Solde au 1 ^{er} janvier		Augmentation		Diminution		Solde au 31 décembre
Dettes à long terme								
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	1 590 738	24	126 126	47	129 566	70	1 587 298
Obligations et billets en monnaies étrangères	2		25		48		71	
Autres dettes à long terme								
Gouvernement du Québec								
et ses entreprises	3		26		49		72	
Organismes municipaux	4		27		50		73	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5		28		51		74	
Autres	6		29		52		75	
	7	1 590 738	30	126 126	53	129 566	76	1 587 298
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :								
Par la municipalité								
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme								
Excédent de fonctionnement affecté	8		31		54		77	
Réserves financières et fonds réservés	9		32		55		78	
Montant à la charge								
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	10	1 149 300	33		56	99 827	79	1 049 473
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	11	441 438	34	126 126	57	29 739	80	537 825
De la municipalité (Société de transport en commun)	12		35		58		81	
	13	1 590 738	36	126 126	59	129 566	82	1 587 298
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)								
Débiteurs								
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14		37		60		83	
Organismes municipaux	15		38		61		84	
Autres tiers	16		39		62		85	
Autres	17		40		63		86	
	18		41		64		87	
Prêts	19		42		65		88	
	20		43		66		89	
	21	1 590 738	44	126 126	67	129 566	90	1 587 298
Déduire								
Dette en cours de refinancement	22		45		68		91	
	23	1 590 738	46	126 126	69	129 566	92	1 587 298

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2010	Réalisations 2010	Réalisations 2010	Réalisations 2009
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2	29 096	29 096	65 674
Autres	3	62 511	62 511	54 245
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	157 909	42 122	42 149
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	14 493	14 290	11 167
Matières résiduelles	12	62 625	4 871	4 153
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	3 997	3 997	4 633
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	8 142	1 142	2 889
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	338 773	158 029	184 910

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale					
1	2,00	31,5	116 379	24 612	140 991
2					
3	4,00	31,5	115 115	22 672	137 787
4	2,00	35	59 007	12 479	71 486
5					
6					
7					
8	8,00		290 501	59 763	350 264
9	7,00		88 614	18 741	107 355
10	15,00		379 115	78 504	457 619

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT » NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	Revenus de transfert	
	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
	Total	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	48	52
Réseau de distribution de l'eau potable	49	53
Traitement des eaux usées	50	54
Réseaux d'égout	51	55
	56	57
	58	59

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale										
Application de la loi	1	27	53	79	105	131				
Évaluation	2	29 096	54	80	29 096	132			29 096	
Autres	3	590 814	7 380	81	598 194	133			598 194	845
	4	619 910	7 380	82	627 290	134			627 290	845
Sécurité publique										
Police	5	311 177	57	83	311 177	135			311 177	
Sécurité incendie	6	182 554	58	84	182 554	136			182 554	
Sécurité civile	7		59	85		137				
Autres	8		60	86		138				
	9	493 731	61	87	493 731	139			493 731	
Transport										
Réseau routier										
Voirie municipale	10	300 209	62	88	467 360	140	20 337	114	447 023	40 435
Enlèvement de la neige	11	387 234	63	89	387 234	141		115	387 234	
Autres	12	12 350	64	90	12 350	142		116	12 350	
Transport collectif	13	7 257	65	91	7 257	143		117	7 257	
Autres	14		66	92		144		118		
	15	707 050	67	93	874 201	145	20 337	119	853 864	40 435
Hygiène du milieu										
Eau et égout										
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	17 613	68	94	30 549	146		120	24 850	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	33 064	69	95	33 064	147		121	33 064	2 742
Traitement des eaux usées	18	168 018	70	96	186 384	148		122	186 384	
Réseaux d'égout	19		71	97		149		123		7 139
Matières résiduelles										
Déchets domestiques et assimilés	20	150 361	72	98	150 361	150		124	146 597	
Matières recyclables	21	49 616	73	99	49 616	151		125	49 616	
Autres	22		74	100		152		126		
Cours d'eau	23		75	101		153		127		
Protection de l'environnement	24		76	102		154		128		
Autres	25	2 363	77	103	2 363	155		129	2 363	
	26	421 035	78	104	452 337	156	9 463	130	442 874	9 881

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Santé et bien-être										
Logement social	157	172	187	202	217	232				
Sécurité du revenu	158	173	188	203	218	233				
Autres	159	174	189	204	219	234				
	160	175	190	205	220	235				
Aménagement, urbanisme et développement										
Aménagement, urbanisme et zonage	161	53 703	191	53 703	221	236	53 703			
Rénovation urbaine	162	177	192	207	222	237				
Promotion et développement économique	163	178	193	208	223	238				
Autres	164	5 658	194	5 658	224	239	5 658			
	165	59 361	195	59 361	225	240	59 361			
Loisirs et culture										
Activités récréatives	166	57 080	196	64 458	226	241	15 390			16 355
Activités culturelles	167	182	197	212	227	242				
Bibliothèques	168	31 553	198	31 553	228	243	31 553			
Autres	169	88 633	199	96 011	229	244	15 390			16 355
	170	185	200	215	230	245				
Réseau d'électricité										
	171	2 389 720	201	2 602 931	231	246	45 190			67 516

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

		2010	2009
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	829 945	1 462 180
Frais de financement	4	19 237	18 949
Autres	5		
	6	849 182	1 481 129

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

		2010	2009
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	497 689	481 000
Redressement aux exercices antérieurs	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	497 689	481 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 958	67 913
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		(17 975)
Activités d'investissement	6		(33 249)
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	7	(289 000)	
Montant à pourvoir dans le futur	8		
Financement des investissements en cours	9		
	10	(286 042)	16 689
Solde à la fin de l'exercice	11	211 647	497 689
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	12	248 383	150 155
Redressement aux exercices antérieurs	13		3 819
Solde redressé au début de l'exercice	14	248 383	153 974
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	15	996 190	132 409
Activités d'investissement	16	(408 000)	(38 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	17	289 000	
Financement des investissements en cours	18		
	19	877 190	94 409
Solde à la fin de l'exercice	20	1 125 573	248 383

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	2010	2009
Montant à pourvoir dans le futur		
Solde au début de l'exercice	21 ()	()
Redressement aux exercices antérieurs	22	
Solde redressé au début de l'exercice	23 ()	()
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	24 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	25 ()	()
Autres	26 ()	()
Régimes non capitalisés	27 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	28 ()	()
Autres	29 ()	()
	30 ()	()
Diminution de l'exercice		
	31	
	32	
Solde à la fin de l'exercice	33 ()	()
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	34 (809 180)	(824 479)
Redressement aux exercices antérieurs	35	
Solde redressé au début de l'exercice	36 (809 180)	(824 479)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	37 (60 295)	15 299
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	38	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	39	
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	40	
	41 (60 295)	15 299
Solde à la fin de l'exercice	42 (869 475)	(809 180)
Investissement net dans les éléments à long terme		
Solde au début de l'exercice	43 4 500 014	3 574 481
Redressement aux exercices antérieurs	44	
Solde redressé au début de l'exercice	45 4 500 014	3 574 481
Variation de l'exercice	46 747 274	925 533
Solde à la fin de l'exercice	47 5 247 288	4 500 014

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u> </u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u> </u> 2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u> </u> 3	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u> </u> 4	<u> </u>
		5 <u> </u>
Diminution	<u> </u> 6	<u> </u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u> </u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	Règlements d'emprunt fermés Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement	Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
	1	2	3	4	5	6	7
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	2010		2009
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	27		
Montant à pourvoir dans le futur	28		
Financement des investissements en cours	29		
	30		
	31		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	32		

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Taxes sur la valeur foncière	Du 100 \$ d'évaluation
Taxes générales	
Taxe foncière générale (taux unique)	1 <input type="text" value="0"/> , <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$
Taxe foncière générale (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	5 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	7 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	12 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	14 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15 <input type="text" value="0"/> , <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="0"/> \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	19 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	21 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	26 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	28 <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (Montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 1 0 7 , 3 1 \$
Égout	2 1 2 6 , 0 9 \$
Eau et égout	3 , \$
Traitement des eaux usées	4 9 0 , 0 0 \$
Matières résiduelles	5 2 0 0 , 0 0 \$
	% de la valeur locative
Taxe d'affaires sur la valeur locative	6 , %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Aqueduc - Hatley Acres	200,0000	4	
Égoûts - Belvédère, Smith, Chaumière	170,0000	4	
Assainissement	170,0000	4	
Égoûts - Jackson Heights	100,0000	4	
Smith - Règl 98-10	661,2100	4	
Belvédère Heights - règl 98-11	986,5800	4	
Boisés Chêne Rouge - règl 2004-03	1 026,3600	4	
B. Chêne Rouge - règl 2004-03, 2006-05	685,6300	4	
Boisés Chêne Rouge - règl 2007-20	474,0000	4	
Rue Thomas - règl 2006-07	556,2700	4	
Sûreté du Québec	177,6300	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne d'organismes contrôlés.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2010	7	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2010 des engagements en vertu du règlement concerné	8	_____	\$
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11	_____	\$
b) autres formes d'aide	12	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2010 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15	44 026	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18	_____	\$
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19	300	20 <input type="checkbox"/>

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 135, rue Main
 (no) (rue)
North Hatley, Québec J0B 2C0
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (819) 842-2977
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (819) 842-2639
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel cantondehatley@municipalite.org

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Liane Breton

Téléphone (819) 842-2977
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (819) 842-2639
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel cantondehatley@municipalite.org

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Samson Bélair / Deloitte & Touche sencl

Titre Comptables agréés

Adresse 2727, rue King Ouest, bureau 300
 (no) (rue)
Sherbrooke J1L 1C2
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (819) 823-1616
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (819) 564-8078
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

Responsable du dossier Normand Domingue, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
 (no) (rue)
 _____ (Municipalité) _____ (Code postal)

Téléphone _____
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

CERTIFICAT SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2012

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2010

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____

CERTIFICAT DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné(e), _____ (Nom) _____ (Fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de la péréquation de 2012 sont exacts.

(Signature)

(Date)

Dernière modification : 2011-05-30 08:31:54

Réservé au ministère

5 894 985	1 304 901	2 482 188	0,9525
-----------	-----------	-----------	--------

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Je soussigné(e), _____, atteste que le rapport financier consolidé
 (Nom)
 de Hatley _____ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, déposé lors
 (Nom de l'organisme)
 de la séance du conseil du _____, a été transmis de façon électronique au
 (Date)
 ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le _____.
 (Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 1 304 901 \$

Le montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel
 à la page S34 ligne 4 est de 2 482 188 \$

Signature _____ Date _____

Dernière modification : 2011-05-30 08:31:54

Réservé au ministère

5 894 985	1 304 901	2 482 188	0,9525
-----------	-----------	-----------	--------

RAPPORT FINANCIER 2010 - MUNICIPALITÉS LOCALES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S57 « Transmission électronique du rapport financier »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « Déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les versions « papier » dûment remplies et signées des documents suivants :
 1. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé (page S3);
 2. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés (page S6);
 3. Rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés (page S6.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus)
 4. Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel (page S31);
 5. Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2012 (page S56);
(pour les municipalités qui reçoivent des revenus en vertu de l'article 222 LFM)
 6. Transmission électronique du rapport financier (page S57).

- L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents « papier », spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents « papier » ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des quatre (4) chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000 B) 6 800 000 C) 6 500 000 D) 1,4444

- A) Excédent (déficit) accumulé (page S20 ligne 23)
- B) Excédent (déficit) de l'exercice (page S18 ligne 22)
- C) Revenus admissibles TGT réel (page S34 ligne 4)
- D) Taux global de taxation réel de 2009 (page S34 ligne 6)